

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE**

Séance du 09 décembre 2025
Délibération n°7-5b

L'an deux mille vingt-cinq le neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel,
DEVAUTOUR Florian et FINI Sandro
- Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI
Marielle

Absents excusés : CARLINI Claude, BOTTAREL Sébastien, FERRANDI François et WEIHSS
Pascal

FERRANDI François donne procuration à CASTEX Jean

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire.

**Objet : SDEHG PROJET 08BV33 – CRÉATION ET REMPLACEMENT PRISES
GUIRLANDES**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 31/03/2025 concernant la création et remplacement de prises guirlandes sur la commune, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- **Remplacement des prises guirlandes au niveau des points n°102/211-212/290/42-43/46-47 et 109**
- **Création de 2 prises guirlandes sur support béton au niveau des points lumineux n°371 et 346**

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	567€
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	1 433€
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	1 594 €
Total	3 591€

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10 + 1 procuration
VOTES : Contre 0 Pour 11

Date de convocation : 02 décembre 2025
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

